



Modification du statut juridique de l'employé

Par **miki223**, le **07/12/2012 à 19:39**

Bonjour à vous. Je débute dans le domaine du droit du travail.
Et je butte sur un sujet que je n'arrive pas à comprendre: >. je me dis qu'il faut d'abord savoir le statut juridique de l'employé et ensuite déterminer les cas au cours desquels il ya modification de son statut (que je veux bien que vous me dites) et ensuite les conséquences juridiques de cette modification (que je veux bien savoir par vous svp). Je n'arrive pa à m'orienter. Merci de m'aider.
Cordialement.

Par **P.M.**, le **07/12/2012 à 19:48**

Bonjour,
Je vous réponds exceptionnellement car je pense qu'un forum juridique n'a pas pour but de servir de support dans l'apprentissage du Droit mais je vous propose déjà de consulter [ces dispositions du Code du Travail...](#)

Par **miki223**, le **07/12/2012 à 21:24**

Je vous remercie.
Cordialement.